



# Campagne Régionale TPME 2014

« Ensemble pour le développement de la TPME dans votre Région »

## Note d'Information



## Objectifs de la Campagne

La campagne régionale TPME 2014 organisée par la Commission Mixte TPME regroupant Bank Al-Maghrib, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise et la Caisse Centrale de Garantie, s'inscrit dans une démarche participative et novatrice. En effet, un certain nombre de besoins a été identifié suite à l'analyse des réponses des TPME au questionnaire qui leur a été adressé par la CGEM et les banques.

Vous avez été invités à participer à cette 3<sup>ème</sup> édition de la campagne TPME dans votre région afin de vous permettre de prendre connaissance des outils et nouveaux produits mis à votre disposition par vos différents partenaires et d'échanger avec eux sur les perspectives d'évolution de votre entreprise.

Cette campagne s'adresse à toutes les TPME intéressées par la croissance de leur activité et par le développement socio-économique de leur Région. Elle ambitionne de consolider d'avantage la relation de la TPME avec ses partenaires et clarifier la relation Banques/ Entreprises.

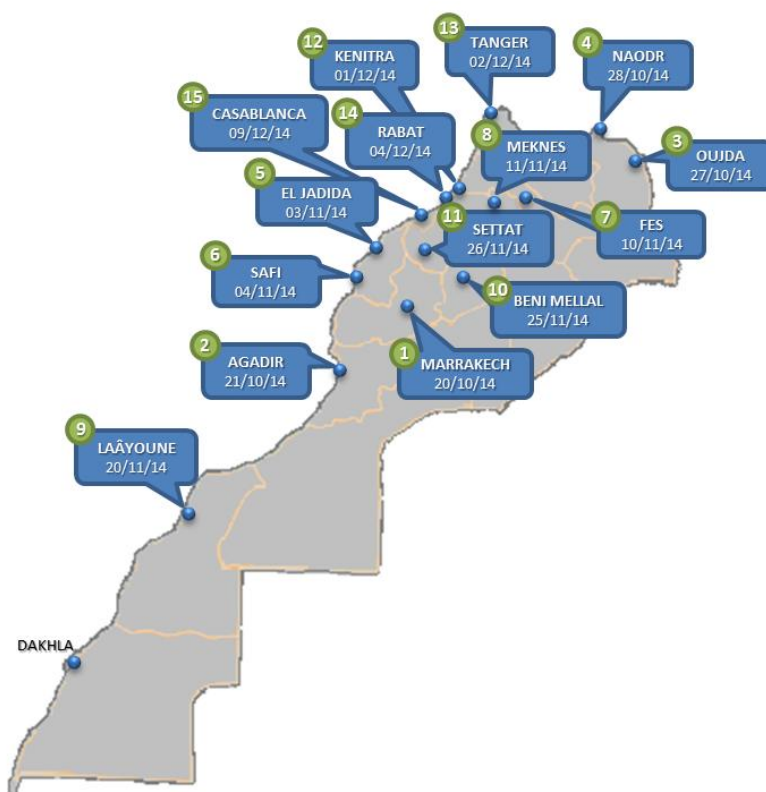
C'est une véritable démarche de proximité et de partage qui vise la sensibilisation de la TPME sur les mesures d'appui et d'accompagnement qui lui sont dédiées.

C'est à travers une mobilisation de l'ensemble des acteurs publics, privés et entreprises que nous confirmons notre engagement à soutenir votre entreprise dans votre région.

## Etapas de la Campagne

### Régions concernées

- 1- Marrakech
- 2- Agadir
- 3- Oujda/Berkane
- 4- Nador
- 5- El Jadida
- 6- Safi/Essaouira
- 7- Fès/Taza
- 8- Meknès
- 9- Laâyoune
- 10- Béni Mellal
- 11- Settat
- 12- Kenitra
- 13- Tanger/Tétouan
- 14- Rabat/Salé
- 15- Casablanca/Mohammedia



## Thèmes de la Campagne

- Accompagnement et financement
- Mécanismes de garantie et de cofinancement
- Programmes de la compétitivité des entreprises
- Gestion des flux, cash management et systèmes de paiements

## Relation Banque/TPME



### Attentes des TPME à l'égard des Banques

#### Engagements des Banques

- ➔ **Communication** : amélioration de l'information des TPME sur l'offre bancaire
- ➔ **Offre spécifique** : offre flexible, innovante et compétitive qui répond pertinemment aux besoins des TPME
- ➔ **Qualité de service**: efficience dans le conseil et célérité dans le traitement des dossiers
- ➔ **Animation et Proximité** : développement de partenariats, participation aux événements dédiés aux TPME, organisation de journées sectorielles avec les associations professionnelles, accompagnement personnalisé



### Attentes des Banques à l'égard des TPME

#### Engagements des TPME

- ➔ **Transparence** : vision transparente et réelle sur l'état de santé de la société (bilans, états de synthèse...)
- ➔ **Visibilité** : communication financière permanente et information de tout changement dans les prévisions d'activités
- ➔ **Gouvernance** : organisation efficiente et encadrement de qualité
- ➔ **Respect des engagements pris vis-à-vis des différents partenaires**

## Rôle des Partenaires



**Bank Al Maghrib** veille à la stabilité des prix par la mise en œuvre des instruments de politique monétaire. Elle assure le bon fonctionnement du système bancaire à travers l'application des dispositions législatives et réglementaires et contrôle l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

Elle veille à la sécurité des systèmes de compensation et de règlement livraison des instruments financiers et s'assure de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes qui leur sont applicables.



Le **Groupement Professionnel des Banques du Maroc** est l'association des banques régie actuellement par la loi bancaire n°34-03 du 14 février 2006. Il veille au respect, par ses membres, de la réglementation bancaire et à l'application des textes légaux et réglementaires régissant la profession bancaire.

Le GPBM sert d'intermédiaire exclusif entre ses membres, d'une part, et les organismes nationaux, régionaux et internationaux, d'autre part. Il mène aussi des études de réflexion, de consultation, de création et de gestion de services interbancaires. Il œuvre pour l'encouragement des opportunités d'investissement dans notre pays et pour l'amélioration des relations avec les clients des banques.

Le GPBM peut être consulté, comme il peut soumettre des propositions aux autorités monétaires et aux pouvoirs publics.



La **Confédération Générale des Entreprises du Maroc** représente le secteur privé Marocain et agit dans l'intérêt des entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille. Elle est force de proposition et de réflexion permanente pour le renforcement de la compétitivité des entreprises, valorise leur image en renforçant l'éthique de l'acte d'entreprendre et sa dimension citoyenne et contribue à la mise en place d'un environnement des affaires favorable à l'entrepreneuriat.



L'**Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise** accompagne les TPME dans l'amélioration de leur productivité et le renforcement de leur compétitivité, via des programmes d'appui diversifiés couvrant l'ensemble de leurs besoins en termes de développement et de modernisation. L'objectif étant de permettre aux TPME de jouer le rôle de pivot de la croissance non seulement au niveau national, mais également de par le monde.



صندوق الضمان المركزي  
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

La **Caisse Centrale de Garantie** facilite l'accès des TPME au financement durant les différentes étapes de leur cycle de vie en garantissant les crédits d'investissement, d'exploitation et de restructuration financière et en cofinçant avec les banques les projets d'investissement dans le cadre des stratégies sectorielles.

La CCG contribue au renforcement des fonds propres des entreprises à travers la garantie du capital risque et les fonds d'investissement.

## Contacts

### **BAM**

**Nabil BADR**

Tél : 05 22 47 80 32

Fax: 05 22 22 69 16

Email: [n.badr@bkam.ma](mailto:n.badr@bkam.ma)

Site web : [www.bkam.ma](http://www.bkam.ma)

### **GPBM**

**El hadi CHAIBAINOU**

Tél : 05 22 36 24 25

Fax : 05 22 30 50 18

Email : [gpbm@gpbm.ma](mailto:gpbm@gpbm.ma)

### **CCG**

**Djamila LAAROUSI**

Tél : 05 37 71 68 68

Fax : 05 37 71 57 15

Email : [d.laaroussi@ccg.ma](mailto:d.laaroussi@ccg.ma)

Site web : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)

### **CGEM**

**Mina EL KHATIB**

Tél : 05 22 99 7014

Fax : 05 22 98 3971

Email : [m.khatib@cgem.ma](mailto:m.khatib@cgem.ma)

Site web : [www.cgem.ma](http://www.cgem.ma)

### **ANPME**

**Hanane SADEQ**

Tél : 05 37 57 44 00

Fax : 05 37 57 20 70

Email: [hanane.sadeq@anpme.ma](mailto:hanane.sadeq@anpme.ma)

Site web : [www.anpme.ma](http://www.anpme.ma)